

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

**Commentaire
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

par

Marianne A. Laliberté

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Ce court mémoire a pour objet de vous signifier ma vive inquiétude à l'égard du projet de gazoduc proposé par GNL-Québec au Saguenay. Non seulement ce projet manque-t-il l'acceptation sociale pourtant aujourd'hui largement acceptée comme nécessaire à la pérennité économique de tous projets aux conséquences sociales et environnementales importantes, mais il contribue directement à l'aggravation de la crise environnementale sans précédent que nous vivons aujourd'hui. Ces éléments m'alarment et me poussent aujourd'hui à vous écrire. Étant une jeune femme de 30 ans, je ne peux faire abstraction du contexte environnemental anxiogène dans lequel nous vivons lorsque je réfléchis à la maternité. Je ne saurais mettre au monde un enfant sachant que des décisions sont prises sans considération de la qualité de vie que nous léguons aux générations futures.

La protection des cours d'eau, la diminution de la production de gaz à effet de serre, la conservation de la faune marine, la préservation de la qualité de l'air pour notre santé et celle de nos enfants – ces objectifs devraient, il me semble, alimenter nos réflexions et guider nos décisions lorsque vient le temps d'étudier un projet aux répercussions si importantes. À notre époque, ignorer les impacts environnementaux d'un projet dont la nécessité n'est pas prouvée est, sinon malhonnête, à tout le moins irresponsable. Le projet de GNL-Québec tel qu'il est présenté irait à l'encontre des principes les plus élémentaires en termes de préservation de l'environnement. À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an² (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes (d'ailleurs, [150 scientifiques exigent que le projet soit rejeté](#)). À mon sens, cet argument devrait à lui seul provoquer une réflexion suffisamment importante pour que le projet ne puisse être accepté. Mais la hausse des émissions de gaz à effets de serre ne serait malheureusement pas la seule de ses conséquences importantes. La survie de la population de bélugas également est menacée par le passage récurrent des navires qui auraient pour mission d'exporter le sain gaz. Or, cette population déjà en péril ne peut supporter plus de stress qu'elle n'en vit actuellement. L'augmentation du trafic maritime porterait un coup fatal aux individus qui la composent.

Soutenir la réalisation d'un projet dont les répercussions sont si graves me semble d'autant plus illogique que les retombées positives d'un point de vue économique ne sont pas encore précisées et demeurent à ce jour incertaines, alors qu'aucun contrat n'a été signé pour prouver que le gaz naturel serait la voie envisagée pour remplacer le charbon dans les pays importateurs. En revanche, le paysage de la Basse Côte-Nord serait sacrifié pour de nombreuses années, au dépend d'un tourisme florissant au sein des magnifiques villages qui jalonnent la côte du St-Laurent et du fjord du Saguenay. À ce chapitre, il est évident que les habitants de Tadoussac seraient les plus grands perdants au cas où le projet venait à être accepté. Tadoussac, destination de choix des Québécois

et des touristes internationaux. Tadoussac, escale incontournable pour respirer de l'air marin et se rapprocher un tout petit peu de notre littoral.

Considérant tous ces éléments, je vous prie de considérer les différents appels à la prudence envoyée dans le cadre de cette consultation.

Cordialement,

Marianne A. Laliberté